

619110-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services d'assurance – Renouvellement des contrats d'assurances de personnes, dommages matériels, responsabilité civile et automobile pour les années 2027 à 2030 - marché conjoint commune et C.P.A.S.

OJ S 173/2026 08/09/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Commune de Beyne-Heusay

Adresse électronique: stephanie.parrinello@beyne-heusay.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Renouvellement des contrats d'assurances de personnes, dommages matériels, responsabilité civile et automobile pour les années 2027 à 2030 - marché conjoint commune et C.P.A.S.

Description: Renouvellement des contrats d'assurances de personnes, dommages matériels, responsabilité civile et automobile pour les années 2027 à 2030 - marché conjoint commune et C.P.A.S.

Identifiant de la procédure: 4095cca6-4371-4896-8608-5f75a30fafe9

Identifiant interne: PPP0JR-1296/6037/2026/018

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 3

2.1.6. Motifs d'exclusion

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Assurances de Dommage, de responsabilité, de personnes et de véhicules

Description: Assurances de Dommage, de responsabilité, de personnes et de véhicules

Identifiant interne: 2026/018_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/01/2027

Date de fin de durée: 31/12/2030

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier qu'il a la capacité économique et financière adaptée au présent marché et à chacun des lots. Il démontre cette capacité en annexant à sa candidature une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires (primes) pour les lots pour lesquels il souhaite déposer une offre, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat. Niveau(x) minimal(aux): Niveaux minima exigés — chiffre d'affaires spécifique (primes), pour chacune des trois dernières années et pour chaque lot : Lot Seuil minimum exigé Lot 1 — Assurances de Dommages, de responsabilité, de personnes et de véhicules de la Commune et du CPAS de Beyne-Heusay 4.000.000 € Lot 2 — Cyber Risk pour la Commune de Beyne-Heusay Non applicable Lot 3 — Cyber Risk pour le CPAS de Beyne-Heusay Non applicable S'agissant d'un marché de services d'assurances, ces montants se justifient compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant du marché en cours.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Respect de la Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay L'attention des soumissionnaires est attirée sur le nécessaire respect de la Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay reproduite ci-après : ARTICLE 1.- Tout soumissionnaire doit, lorsqu'il répond à un marché de la Commune de BEYNE-HEUSAY

joindre à son offre une déclaration explicite sur l'honneur, indiquant qu'il respectera la « Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la Commune de BEYNE-HEUSAY ».

ARTICLE 2.- Tout soumissionnaire doit, lorsqu'il répond à un marché attribué par la Commune de BEYNE-HEUSAY joindre à sa soumission la liste des sous-traitants qui participeront à l'exécution du marché. A cette liste sera annexée une déclaration sur l'honneur, tel que prévu à l'article 1, desdits sous-traitants. Cette liste de sous-traitants et les changements éventuels en cours d'exécution du marché devront être préalablement portés à la connaissance du pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 3.- Pour tout marché public conclu par Commune de BEYNE-HEUSAY, le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires, administratives ou conventionnelles applicables en Belgique en matière notamment de périodes maximales de travail et de repos, de durée minimale des congés annuels payés, de taux de salaire minimal, y compris ceux majorés pour les heures supplémentaires, des conditions de mise à disposition de travailleurs, de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail, etc., ainsi que de toute autre disposition applicable en matière de relation de travail.

ARTICLE 4.- Pour tout marché conclu par la Commune de BEYNE-HEUSAY, le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à ce qu'une personne maîtrisant à la fois le français et la langue du travailleur soit présente à tous les stades de la procédure (négociations et non-exécution sur le chantier).

ARTICLE 5.- Le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à ce que les travailleurs participant à la réalisation des marchés soient traités de manière à leur assurer une qualité de vie digne. Tout comportement pouvant s'apparenter à de la traite d'être humain sera dénoncée aux autorités habilitées.

ARTICLE 6.- Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ou le sous-traitant de l'adjudicataire emploient des travailleurs, qui vu la distance entre leur lieu de travail et leur domicile, ne peuvent rentrer journalièrement chez eux, ils s'engagent à leur fournir un logement digne et convenable (répondant aux prescrits du Code wallon du logement).

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier qu'il a la capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession. Il démontre cette capacité en annexant à sa candidature :

- Une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer une ou plusieurs branches d'assurances visées par les lots pour lesquels il souhaite déposer une offre. Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance. Les offres par ou avec des courtiers d'assurances sont donc exclues. L'assureur n'est donc pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à un/des intermédiaire(s) d'assurances. Pour autant que de besoin, il est précisé que n'est pas considéré comme de la sous-traitance le mécanisme de la co-assurance, par lequel l'adjudicataire partage le risque financier avec d'autres compagnies d'assurances, mais reste l'apériteur en charge de l'exécution des différents engagements résultant du présent marché et le seul interlocuteur du pouvoir adjudicateur ;
- Une liste de références de minimum trois marchés similaires (soit des marchés d'assurances) exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et les destinataires publics ou privés Niveau(x) minimal (aux): Niveau minimum — la liste comporte au moins trois références par lot, dont une au moins dont le montant de prime annuelle atteint : Lot Seuil minimum exigé Lot 1 — Assurances de Dommages, de responsabilité, de personnes et de véhicules de la Commune

et du CPAS de Beyne-Heusay 200.000 € Lot 2 — Cyber Risk pour la Commune de Beyne-Heusay 5.000 € Lot 3 — Cyber Risk pour le CPAS de Beyne-Heusay 5.000 €

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des services offerts

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 35

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualités des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1296/JR/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 07/10/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Commune de Beyne-Heusay

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Commune de Beyne-Heusay

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Cyber Risk pour la Commune de Beyne-Heusay

Description: Cyber Risk pour la Commune de Beyne-Heusay

Identifiant interne: 2026/018_2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier qu'il a la capacité économique et financière adaptée au présent marché et à chacun des lots. Il démontre cette capacité en annexant à sa candidature une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires (primes) pour les lots pour lesquels il souhaite déposer une offre, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat. Niveau(x) minimal(aux): Niveaux minima exigés — chiffre d'affaires spécifique (primes), pour chacune des trois dernières années et pour chaque lot : Lot Seuil minimum exigé Lot 1 — Assurances de Dommages, de responsabilité, de personnes et de véhicules de la Commune et du CPAS de Beyne-Heusay 4.000.000 € Lot 2 — Cyber Risk

pour la Commune de Beyne-Heusay Non applicable Lot 3 — Cyber Risk pour le CPAS de Beyne-Heusay Non applicable S'agissant d'un marché de services d'assurances, ces montants se justifient compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant du marché en cours.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Respect de la Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay L'attention des soumissionnaires est attirée sur le nécessaire respect de la Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay reproduite ci-après : ARTICLE 1.- Tout soumissionnaire doit, lorsqu'il répond à un marché de la Commune de BEYNE-HEUSAY joindre à son offre une déclaration explicite sur l'honneur, indiquant qu'il respectera la « Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la Commune de BEYNE-HEUSAY ». ARTICLE 2.- Tout soumissionnaire doit, lorsqu'il répond à un marché attribué par la Commune de BEYNE-HEUSAY joindre à sa soumission la liste des sous-traitants qui participeront à l'exécution du marché. A cette liste sera annexée une déclaration sur l'honneur, tel que prévu à l'article 1, desdits sous-traitants. Cette liste de sous-traitants et les changements éventuels en cours d'exécution du marché devront être préalablement portés à la connaissance du pouvoir adjudicateur. ARTICLE 3.- Pour tout marché public conclu par Commune de BEYNE-HEUSAY, le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires, administratives ou conventionnelles applicables en Belgique en matière notamment de périodes maximales de travail et de repos, de durée minimale des congés annuels payés, de taux de salaire minimal, y compris ceux majorés pour les heures supplémentaires, des conditions de mise à disposition de travailleurs, de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail, etc., ainsi que de toute autre disposition applicable en matière de relation de travail. ARTICLE 4.- Pour tout marché conclu par la Commune de BEYNE-HEUSAY, le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à ce qu'une personne maîtrisant à la fois le français et la langue du travailleur soit présente à tous les stades de la procédure (négociations et non-exécution sur le chantier). ARTICLE 5.- Le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à ce que les travailleurs participant à la réalisation des marchés soient traités de manière à leur assurer une qualité de vie digne. Tout comportement pouvant s'apparenter à de la traite d'être humain sera dénoncée aux autorités habilitées. ARTICLE 6.- Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ou le sous-traitant de l'adjudicataire emploient des travailleurs, qui vu la distance entre leur lieu de travail et leur domicile, ne peuvent rentrer journalièrement chez eux, ils s'engagent à leur fournir un logement digne et convenable (répondant aux prescrits du Code wallon du logement).

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier qu'il a la capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession. Il démontre cette capacité en annexant à sa candidature : ● Une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer une ou plusieurs branches d'assurances visées par les lots pour lesquels il souhaite déposer une offre. Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance. Les offres par ou avec des courtiers d'assurances sont donc exclues. L'assureur n'est donc pas autorisé à sous-

traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à un/des intermédiaire(s) d'assurances. Pour autant que de besoin, il est précisé que n'est pas considéré comme de la sous-traitance le mécanisme de la co-assurance, par lequel l'adjudicataire partage le risque financier avec d'autres compagnies d'assurances, mais reste l'apériteur en charge de l'exécution des différents engagements résultant du présent marché et le seul interlocuteur du pouvoir adjudicateur ; • Une liste de références de minimum trois marchés similaires (soit des marchés d'assurances) exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et les destinataires publics ou privés Niveau(x) minimal (aux): Niveau minimum — la liste comporte au moins trois références par lot, dont une au moins dont le montant de prime annuelle atteint : Lot Seuil minimum exigé Lot 1 — Assurances de Dommages, de responsabilité, de personnes et de véhicules de la Commune et du CPAS de Beyne-Heusay 200.000 € Lot 2 — Cyber Risk pour la Commune de Beyne-Heusay 5.000 € Lot 3 — Cyber Risk pour le CPAS de Beyne-Heusay 5.000 €

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des services offerts

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 35

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualités des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1296/JR/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 07/10/2026 11:00:00
(UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Commune de Beyne-Heusay

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Commune de Beyne-Heusay

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Cyber Risk pour le CPAS de Beyne-Heusay

Description: Cyber Risk pour le CPAS de Beyne-Heusay

Identifiant interne: 2026/018_3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier qu'il a la capacité économique et financière adaptée au présent marché et à chacun des lots. Il démontre cette capacité en annexant à sa candidature une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires (primes) pour les lots pour lesquels il souhaite déposer une offre, au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du candidat. Niveau(x) minimal(aux): Niveaux minima exigés — chiffre d'affaires spécifique (primes), pour chacune des trois dernières années et pour chaque lot : Lot Seuil minimum exigé Lot 1 — Assurances de Dommages, de responsabilité, de personnes et de véhicules de la Commune et du CPAS de Beyne-Heusay 4.000.000 € Lot 2 — Cyber Risk pour la Commune de Beyne-Heusay Non applicable Lot 3 — Cyber Risk pour le CPAS de Beyne-Heusay Non applicable S'agissant d'un marché de services d'assurances, ces montants se justifient compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant du marché en cours.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Respect de la Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay L'attention des soumissionnaires est attirée sur le nécessaire respect de la Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la commune de Beyne-Heusay reproduite ci-après : ARTICLE 1.- Tout soumissionnaire doit, lorsqu'il répond à un marché de la Commune de BEYNE-HEUSAY joindre à son offre une déclaration explicite sur l'honneur, indiquant qu'il respectera la « Charte contre le dumping social dans les marchés publics de la Commune de BEYNE-HEUSAY ». ARTICLE 2.- Tout soumissionnaire doit, lorsqu'il répond à un marché attribué par la Commune de BEYNE-HEUSAY joindre à sa soumission la liste des sous-traitants qui participeront à l'exécution du marché. A cette liste sera annexée une déclaration sur l'honneur, tel que prévu à l'article 1, desdits sous-traitants. Cette liste de sous-traitants et les changements éventuels en cours d'exécution du marché devront être préalablement portés à la connaissance du pouvoir adjudicateur. ARTICLE 3.- Pour tout marché public conclu par Commune de BEYNE-HEUSAY, le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires, administratives ou conventionnelles applicables en Belgique en matière notamment de périodes maximales de travail et de repos, de durée minimale des congés annuels payés, de taux de salaire minimal, y compris ceux majorés pour les heures supplémentaires, des conditions de mise à disposition de travailleurs, de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail, etc., ainsi que de toute autre disposition applicable en matière de relation de travail. ARTICLE 4.- Pour tout marché conclu par la Commune de BEYNE-HEUSAY, le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à ce qu'une personne maîtrisant à la fois le français et la langue du travailleur soit présente à tous les stades de la procédure (négociations et non-exécution sur le chantier). ARTICLE 5.- Le soumissionnaire et ses sous-traitants s'engagent à ce que les travailleurs participant à la réalisation des marchés soient traités de manière à leur assurer une qualité de vie digne. Tout comportement pouvant s'apparenter à de la traite d'être humain sera dénoncée aux autorités habilitées. ARTICLE 6.- Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ou le sous-traitant de l'adjudicataire emploient des travailleurs, qui vu la distance entre leur lieu de travail et leur domicile, ne peuvent rentrer journalièrement chez eux, ils s'engagent à leur fournir un logement digne et convenable (répondant aux prescrits du Code wallon du logement).

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le candidat doit justifier qu'il a la capacité technique et professionnelle suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'

exercice de sa profession. Il démontre cette capacité en annexant à sa candidature : • Une attestation apportant la preuve qu'il est agréé par la Banque Nationale de Belgique (BNB) pour pratiquer une ou plusieurs branches d'assurances visées par les lots pour lesquels il souhaite déposer une offre. Outre cette preuve, si le candidat est inscrit au registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen autre que la Belgique, il doit apporter la preuve qu'il est autorisé à exercer par voie de succursale en Belgique et en outre un document d'où il ressort qu'il dispose d'une filiale ou d'une représentation suffisante en Belgique. Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance. Les offres par ou avec des courtiers d'assurances sont donc exclues. L'assureur n'est donc pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à un/des intermédiaire(s) d'assurances. Pour autant que de besoin, il est précisé que n'est pas considéré comme de la sous-traitance le mécanisme de la co-assurance, par lequel l'adjudicataire partage le risque financier avec d'autres compagnies d'assurances, mais reste l'apériteur en charge de l'exécution des différents engagements résultant du présent marché et le seul interlocuteur du pouvoir adjudicateur ; • Une liste de références de minimum trois marchés similaires (soit des marchés d'assurances) exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et les destinataires publics ou privés Niveau(x) minimal (aux): Niveau minimum — la liste comporte au moins trois références par lot, dont une au moins dont le montant de prime annuelle atteint : Lot Seuil minimum exigé Lot 1 — Assurances de Dommages, de responsabilité, de personnes et de véhicules de la Commune et du CPAS de Beyne-Heusay 200.000 € Lot 2 — Cyber Risk pour la Commune de Beyne-Heusay 5.000 € Lot 3 — Cyber Risk pour le CPAS de Beyne-Heusay 5.000 €

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des services offerts

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 35

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualités des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1296/JR/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 07/10/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Commune de Beyne-Heusay

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Commune de Beyne-Heusay

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Commune de Beyne-Heusay

Numéro d'enregistrement: 020.7339.2800

Adresse postale: Place Joseph Dejardin, 2

Ville: Beyne-Heusay

Code postal: 4610

Subdivision pays (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Pays: Belgique

Point de contact: Stéphanie Parrinello

Adresse électronique: stephanie.parrinello@beyne-heusay.be

Téléphone: +32 43558168

Télécopieur: +32 43583629

Adresse internet: <http://www.beyne-heusay.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: CONSEIL D'ETAT

Numéro d'enregistrement: BE 0931.814.266

Adresse postale: Rue de la Science, 33

Ville: Bruxelles (Etterbeek)

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@raadvt-consetat.be

Téléphone: +32 22349611

Adresse internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: d3eeb2fc-f834-4d25-8525-7a34fe26dabe - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 04/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 04/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 619110-2026

Numéro de publication au JO S: 173/2026

Date de publication: 08/09/2026